

Projets de paysage

Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace

Emeline Bailly

Franges intra-urbaines à l'épreuve des projets de paysage

Intra-Urban Fringes in Landscape Projects

La métropolisation accélérée rend les limites de la ville de plus en plus diffuses. Les franges urbaines apparaissent mouvantes et ne sont plus nécessairement en bordure d'agglomération. Notre hypothèse est que les franges constituent aussi des territoires intermédiaires, des flous entre plusieurs réalités spatiales, sociales et idéelles que l'appréhension paysagère peut concilier. Elles constituent des interstices à même de souligner des entités différenciées qui composent la ville avec leurs caractéristiques urbaines et leurs paysages singuliers.

Dès lors, les franges n'apparaissent plus uniquement comme des espaces en limite des agglomérations, mais peuvent être appréhendées comme des éléments constitutifs des espaces urbains eux-mêmes. D'ailleurs, l'étymologie du mot frange ne la circonscrit pas aux limites. Issue du latin *fimbria* (fibre), elle décrit l'élément long et frêle constitutif d'une plante, d'un corps (Litttré). Elle apparaît ainsi à l'intérieur des corps. La frange est aussi définie pour ses qualités d'ornement, d'embellissement (bande de tissu étroite d'où pendent des filets par exemple). Au figuré, la fibre exprime même une aptitude à la sensibilité (fibre sensible). Aussi, par extension, nous considérons que les franges peuvent être intra-urbaines, c'est-à-dire à l'intérieur des espaces urbains et non seulement à leurs périphéries. Elles peuvent être une composante substantielle des espaces urbains contribuant à leur visibilité, leur vie, leur sensation, leur sentiment esthétique. Elles peuvent offrir une possibilité d'être parmi les lieux des métropoles.

Fort de cette hypothèse, comment dès lors qualifier et caractériser les franges intra-urbaines ? Jouent-elles effectivement un rôle urbain, sociétal et paysager ? Auquel cas, comment les considérer dans les projets de paysage ? Pour répondre à ces questions, nous nous référerons aux résultats de la recherche « L'enjeu du paysage commun » (Bailly *et al.*, 2014) qui visait à comprendre ce qui fonde le paysage urbain pour les politiques publiques et les habitants/usagers de territoires périphériques de New York (Melrose dans le South Bronx) et Paris (L'Île-Saint-Denis/Saint-Denis). Cette recherche visait à questionner le rapport entre le paysage aménagé et les paysages perçus, vécus, représentés à partir d'une mise en perspective théorique et une analyse territoriale *in situ*, des entretiens auprès des professionnels de la conception du paysage et une enquête-promenade auprès d'habitants et usagers de ces deux territoires. Nous nous reporterons également à la recherche-action, Fact 1, qui lui fait suite, qui s'attache à souligner les éléments de paysage contribuant au sentiment paysager, en particulier les franges, qui apparaissent comme les lieux susceptibles de faire sens pour ceux qui y vivent. Cette recherche consiste à révéler huit sites repérés comme stratégiques, dont trois sont des franges, à partir de la connaissance de ce qui fait sens *in situ* et la mise en exergue des éléments spatiaux ou idéels contribuant au ressenti paysager.

Des lisières et délaissés aux franges intra-urbaines

La notion de frange a été marquée par une série de termes qui constituent autant d'entrées dans le projet de paysage (Bonin, 2013). Après les ambitions de ceintures vertes, puis de front urbain en limite d'agglomération, les professionnels du paysage se sont intéressés aux lisières à partir des années 2000. Ces dernières sont définies en référence aux espaces de contact entre des milieux végétaux distincts, tels les bois et pâturages, qui favorisent l'essor

d'espèces diversifiées. Elles constituent pour eux un moyen de travailler les interfaces entre la nature et la ville tout en sous-tendant l'idée de limite en lien avec l'étymologie du mot lisière, du latin *licium*, qui désigne les bordures d'une étoffe.

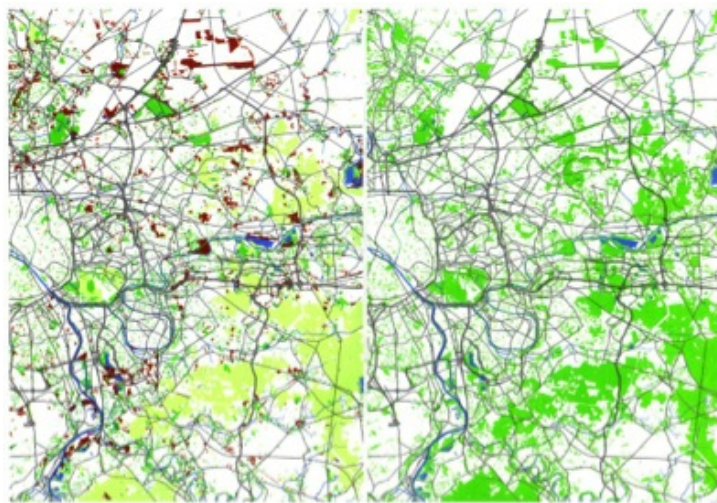
Le recours à la notion de lisière se fonde sur les limites ville/compagne qu'il s'agit de rendre poreuses et surtout de qualifier. Par exemple, les paysagistes Bertrand Follea et Claire Gautier (2009) placent la lisière urbaine comme un élément de liaison entre deux mondes séparés. Les projets de valorisation des lisières visent à matérialiser les limites de l'urbanisation. Dans le cadre du Grand Paris, l'équipe conduite par Jean Nouvel propose une cartographie des lisières. Elle préconise de donner une épaisseur aux bordures de la métropole qui séparent le monde agricole du monde périurbain composé de zones pavillonnaires, commerciales ou d'activités. Elle aspire ainsi à favoriser le dialogue entre ces territoires séparés. En référence à la « loi littoral », qui propose d'aménager les côtes pour garantir leur accès et surtout limiter la spéculation, elle préconise une stratégie d'aménagement des lisières, visant à les valoriser, intensifier, donner à voir et ainsi contenir l'étalement urbain. Autrement dit, elle met en scène les limites entre la ville et la campagne pour mieux maîtriser les frontières de la métropole.



La lisière s'insère avant tout dans une stratégie de qualification des limites. Elle prendrait trois formes principales (Vanbutsele et Declève, 2015). La première est réglementaire. Elle suit la ligne séparant la ville et la nature, la valeur foncière et le droit de l'urbanisme les distinguant. La seconde prend la forme de zone tampon, souvent matérialisée par une bande de protection de plusieurs centaines de mètres autour des espaces naturels (parc ou forêt) telle que cela se pratique à Genève, par exemple. La troisième est celle des lisières qui aménagent des espaces de transition entre l'urbain et le rural, souvent dans une perspective de développement durable, autour d'une ville-nature respectueuse des zones naturelles et

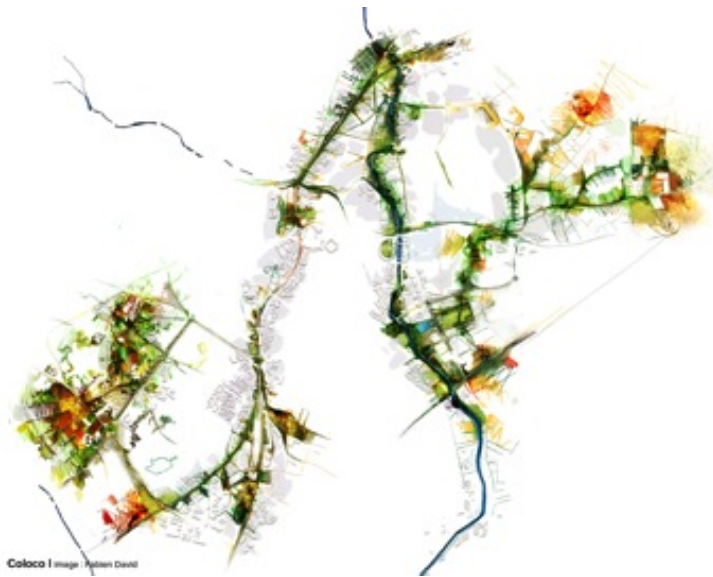
agricoles qui l'entourent. Ainsi, les politiques urbaines, paysagères et de préservation des environnements mettent l'accent sur les notions de lisières en tant que frontières, espaces à défendre, zones tampon à aménager, voire à doter de fonctions. Elles mettent en scène les bordures de la métropole, qui apparaissent pourtant plus mouvantes que jamais, avec l'extension périurbaine. Dès lors, elles apparaissent circonscrites à des espaces de projet à la limite de l'urbain et de la nature qui ne permettent pas, selon nous, d'aborder les franges dans leurs diversités.

De fait la recherche « L'enjeu du paysage » commun a montré l'importance de la présence d'autres types de franges dans les territoires de New York et plus particulièrement de L'Île-Saint-Denis. Des franges intra-urbaines se dessinent entre tous types d'espaces qui ne sont ni des zones tampon ni des limites d'agglomération. Elles s'immiscent dans les interstices des villes à côté de l'espace aménagé et fonctionnel. Les franges intra-urbaines sont aussi considérées par des acteurs de l'urbain comme des entre-deux qui contribuent à la fragmentation des territoires et qu'il s'agit d'effacer, dans un souci de maîtrise et de cohérence territoriale. Ces approches ne convoquent pas le terme de lisière, mais celui de délaissé. Par exemple, le schéma stratégique de reconquête des délaissés, réalisé par L'Atelier (2000) pour une exposition sur les délaissés à l'institut français d'architecture, met en perspective les délaissés (en rouge) et les espaces naturels (en vert) pour produire une carte agglomérant ces deux types d'espaces en vue de valoriser le potentiel de trame de nature.



Carte des délaissés correspondant aux opportunités des trames de nature, L'Atelier, 2000.

De même, les paysagistes de l'agence Coloco et Gilles Clément ont réalisé une étude stratégique de gestion des délaissés à Montpellier en 2009 en vue d'un projet de trames vertes et bleues.



Les délaissés en réseau, Montpellier, agence Coloco, 2009.

Plus récemment, la communauté d'agglomération Plaine Commune a initié une démarche de mise en réseau des friches de son territoire dans une stratégie de déploiement de la biodiversité. Les friches sont en effet définies comme des « espaces urbains temporairement abandonnés ou irrégulièrement entretenus qui peuvent abriter une mosaïque d'habitats écologiques » (Observatoire départemental de la biodiversité Urbaine, 2014), ce qui rappelle la lisière, en tant qu'espace de biodiversité végétale.

Toutes ces approches associent dès lors les franges intra-urbaines, qu'il s'agisse de délaissés ou de friches, à des espaces de nature et de biodiversité. Elles tendent à gommer les particularités des franges intra-urbaines rapportant celles-ci à un seul objectif : développer la nature en ville. Mais le regard des habitants et usagers portés sur ces franges est tout autre.

Des franges intra-urbaines

Dans le cadre de la recherche « L'enjeu du paysage commun », les enquêtes promenades, inspirées des parcours commentés, menées à L'Île-Saint-Denis auprès d'une trentaine de résidents/usagers² de ces territoires périphériques parisiens ont révélé l'importance du rôle des franges intra-urbaines dans l'appréhension d'un territoire et du sentiment de paysage. Ces franges apparaissent d'abord comme intra-urbaines aux interviewés de L'Île-Saint-Denis et de Saint-Denis, prenant de multiples formes au sein même de la métropole. Chemin de halage, friches, recoins, délaissés sont autant de lieux qualifiés de « marges », « espaces à part », voire de « franges ».

Tous ces lieux sont considérés comme des espaces à part au côté de la ville constituée. Ils sont dans une position intermédiaire dans la mesure où ils sont moins aménagés et investis quotidiennement par les citoyens. Ils s'inscrivent dans les interstices de l'urbanisation et

constituent des entités propres avec un rôle urbain singulier pour leurs usagers. Ces franges intra-urbaines sont certes à l'écart, mais elles désignent toujours « quelque chose » pour les personnes interrogées. Elles constituent un entre-deux « parmi les lieux » à la fois mi-lieu (lieu en formation), lieu d'appropriation ponctuelle et un milieu des métropoles.

De fait, elles ne constituent pas un « nulle part ». Elles sont toujours valorisées quand elles sont accessibles à partir de la ville constituée et habitée. Ainsi, un délaissé non accessible et non visible, par exemple derrière des palissades, est considéré comme un espace confisqué, voire une coupure. Il peut toutefois retrouver un statut de frange s'il est à nouveau ouvert. Par exemple, la reconquête d'un bâtiment à l'abandon et de ses espaces extérieurs en 2010 par un collectif d'architectes, le 6B, a permis de donner à voir et d'ouvrir cette partie de la friche Alstom en attente d'un projet de réaménagement. Jusqu'alors cachée derrière les voies ferrées et des palissades, cette friche apparaissait comme un *no man's land* et non comme un délaissé ouvert sur la Seine et la ville de Saint-Denis. Elle est à présent perçue comme accessible par les usagers, plus encore lors des portes ouvertes du 6B et de la manifestation artistique La Fabrique à rêves qui proposent des animations autour d'aménagements extérieurs temporaires tous les étés.



Le 6 B, îlot en friche composé d'un ancien immeuble de bureau et de ses espaces extérieurs entre la Seine et le canal Saint-Denis, Saint-Denis, 2013.

Les formes des franges moins aménagées que les espaces urbains qui les entourent, en lien avec une nature plus sauvage (bord de fleuve, plantes indigènes non taillées, pleine terre, flaques d'eau, etc.), délimitent une entité plus informelle. La nature « spontanée », en marge de l'urbanisation, suscite notamment un intérêt chez les personnes interrogées dans la mesure où elle apparaît non maîtrisée par la puissance publique. Ces lieux où la « nature reprend ses droits », comme l'énonce un habitant, sont souvent associés à un espace de liberté individuelle. Ils offrent une possibilité d'être soi et d'avoir des pratiques moins contrôlées socialement. Par ces analogies, c'est l'intimité de chacun qui ressurgit. Par exemple, les chemins de halage en bordure de la Seine à L'Île-Saint-Denis où la nature est plus sauvage favorisent des pratiques plus solitaires (promenade, lecture, contemplation...) que celles qui se déploieraient dans une rue habitée voisine.

Ces franges intra-urbaines, en particulier les friches et délaissés, sont également le lieu

d'usages alternatifs (faire la fête, se rencontrer, se baigner, pêcher...), mais aussi des lieux possibles pour les plus démunis (présence de sans domicile fixe et de Roms). Elles sont vécues comme une possible échappée des codes sociaux de l'espace urbanisé. Elles suscitent des expériences à part chez leurs usagers, entre l'expression d'un soi individuel, d'une part (par les pratiques solitaires) ou d'un collectif, d'autre part (par les pratiques alternatives).

Les pratiques individuelles laissent des traces qui s'accumulent, créent autant de signes plus collectifs. Un tronc déplacé pour une assise sur un point haut, une marque de pas dans la boue, une trace de main sur une palissade, un graffiti... autant d'empreintes du passage des individus, de leur présence en ces lieux. Ces franges intra-urbaines, en marge des codes urbains établis facilitent les inscriptions spatiales spontanées des citoyens qui deviennent à leur tour lisibles pour leurs usagers et créent des marques porteuses d'identités urbaines parallèles. Elles offrent alors la possibilité d'une expérience urbaine à distance de la vie quotidienne, où les multiples détails que chacun dépose dans l'espace urbain deviennent autant de significations collectives alternatives pour ceux qui les fréquentent. Ils forment une vision, plus encore une conscience de l'« habitation humaine », pour reprendre la formule de Peter Handke (1994).

La sédimentation des traces crée en outre un univers de bric et de broc. Certains interviewés valorisent la présence d'anomalies créatrices d'une sorte de « mélange harmonieux ». « L'imperfection fait partie des paysages que j'aime, sinon c'est lisse, on se sent écrasé, on se sent mal ». Elle favorise la possibilité d'être soi-même, sans se sentir « écrasé » par une « beauté » urbaine, un idéal urbain fabriqué qui rendrait difficile l'acceptation de ses propres imperfections. Les franges intra-urbaines deviennent alors l'occasion d'une expérience urbaine intime et alternative en bordure de la ville constituée. Ni publiques, ni privées, elles jouent un rôle à la fois spatial (en tant que lieux interstitiels à côté des espaces urbanisés), social (être à côté, donner une latitude à l'espace social contrôlé et ainsi une possibilité de respiration sociale), personnel (espace de liberté, de contemplation...).

Ainsi, au-delà de la conception de Richard Sennett (2009) qui considère que c'est aux marges de la sensibilité et de la reconnaissance de l'autre que l'espace public se développe, c'est aussi dans les possibilités de ressentir autrement les lieux, en l'occurrence ce qu'offriraient les franges intra-urbaines par leurs configurations, leurs pratiques et leurs représentations, que l'expérience des villes se déploie autrement. Les franges intra-urbaines constituent aussi pour les interviewés des paysages en évolution, ceux des mutations urbaines en cours, voire des disparitions/apparitions des sédimentations territoriales laissées par les promeneurs. Elles créent de possibles horizons de paysage pour leurs usagers par leur position en retrait des espaces aménagés. Leur caractère d'entre-deux, voire de vide qu'elles créent entre des lieux habités font apparaître l'espace et ses paysages par contraste, qu'ils soient urbains ou naturels, proches ou lointains, réels ou imaginés, sociétaux ou intimes. Henri Maldiney (2003) estime que le vide n'est pas une négation du monde, mais au contraire une « condition qui rend possible la perception sensible du monde ». Du rien

émerge le tout, l'univers commun des hommes. Les franges semble ainsi représenter une pause, une respiration, qui rend possible l'appréhension du monde et de ses paysages. Conjugué à la sensation de soi, il fait apparaître en miroir le monde et ses multiples paysages en présence, qu'ils soient urbains ou naturels, sociétaux ou personnels.



Paysage en mutation exprimant le mouvement urbain, Saint-Denis, 2014.

Plus que de constituer un paysage en tant que tel, elles révèlent le paysage urbain environnant. Pour autant, ces franges intra-urbaines peuvent s'intégrer au paysage comme un premier plan, un cadre singulier qui permet d'éprouver des paysages urbains inédits, par exemple, depuis la friche de l'écoquartier fluvial, le « paysage des tours qui fument », tel que le décrivent certains interviewés, lié aux jeux de perspectives entre un mur blanc au premier plan, des tours au second et l'usine de déchets avec sa cheminée qui crache de la vapeur d'eau en continu en arrière-plan.



« Les tours qui fument », L'Île Saint-Denis, 2015.

Dès lors, les franges intra-urbaines sont à la fois le lieu d'expériences plus distanciées, plus libres, plus intérieures que les espaces urbains constitués et un révélateur de paysages de la métropole. Elles permettent d'être parmi les lieux des agglomérations et d'en éprouver les paysages.

Entre marges et délaissés, des configurations de franges multiples

Les franges elles-mêmes apparaissent multiples pour leurs usagers. Ceux-ci distinguent notamment les espaces en marge (espaces ayant échappé à l'urbanisation, tels les chemins de halage, etc.), les délaissés, qu'il s'agisse de friches (en attente de projet) ou des résidus de l'urbanisation (coins et recoins inutilisés ou parfois réinvestis en espaces d'agrément), et les passages. Ils renvoient chacun à des représentations, des pratiques et des expériences urbaines différentes.

De fait, pour les interviewés, les marges constituent une opportunité d'expérimenter différemment la ville (ressourcement individuel et pratiques collectives hors de l'espace socialement prescrit) et de contemplation de la nature libre, de ses horizons pour éprouver les paysages tels qu'ils apparaissent quand on est à côté, à distance du quotidien. Les marges sont associées au mouvement du corps (marche), signées par les hommes (mettre sa marque), ou liées à des perceptions et affects (marque de bonheur...). Elles constituent en ce sens une latitude, une possibilité d'être en mouvement dans les lieux, en relation avec d'autres territoires et temporalités. Elles apparaissent toujours en relation avec un espace autre.



Photos d'habitants des chemins de halage en bord de Seine réalisés dans le cadre des parcours commentés, 2013.

Les délaissés expriment pour les usagers interviewés à L'Île-Saint-Denis des formes d'évolution possibles du paysage urbain, orientées vers le devenir de la ville. Ils sont plutôt la marque des transformations locales et de l'évolution du cadre de vie. La référence aux images des jeux d'enfants dans les friches est fréquente. Ces délaissés signifient l'évasion, des espaces d'usages plus libres par rapport aux contraintes de la ville et d'appropriation autour de la nature : jardins auto-organisés, observation de la végétation ou même cueillette dans les espaces en friches. Ils font aussi l'objet d'investissements temporaires à travers des

engagements spontanés (squat, etc.) ou associatifs, artistiques, etc. Ces engagements projettent des possibilités d'agir collectivement pendant le temps de la mutation urbaine. Par exemple, le collectif d'architectes Bellastock³ a déployé une plateforme participative de réemploi située sur le chantier de l'écoquartier fluvial, à L'Île-Saint-Denis, ouverte aux habitants, ou encore le 6B, comme évoqué, a transformé un bâtiment en friche en ateliers d'artistes à Saint-Denis, organisant de nombreuses manifestations, telle la Fabrique à Rêves (FAR), ouverte aux habitants et plus largement aux Franciliens.



Espaces délaissés animés temporairement par Bellastock à L'Île-Saint-Denis autour d'ateliers de fabrication de mobiliers urbains à partir des matériaux de récupération du

chantier, 2013.

Espace délaissé faisant l'objet d'un projet artistique par Le 6B/FAR à Saint-Denis, 2013.

Les passages sont des lieux qui sont également valorisés par les personnes interviewées. Ils sont appréciés non pas en termes d'usage, limités à une fonction de passage, mais en tant qu'ils proposent un univers du proche, de la petite échelle (étroitesse qui crée un « micro couloir de vue »), de la maison privée (visibilité de la végétation des jardins, fenêtres et silhouettes des habitants qui vivent là), du détail (plantations, sol avec ses mousses, cailloux, terres). Ils sont associés à des représentations sociales de l'intimité (entre soi dans un espace à l'écart protégé, bien qu'ouvert au passage, où la sphère privée envahit la sphère publique, où « on est obligé de bien s'entendre ». Ils ont une valeur symbolique liée à l'idée de refuge, de nid protégé et imaginaire (« lieu magique », « secret », « ludique »). Ils sont enfin liés aux sensations de calme (« on entend les oiseaux ») et de sentiments paisibles, la sphère privée dominant sur le public.



Taffarault, L'Île-Saint-Denis, 2013.

Ces différents types de franges expriment chacun un rapport spécifique aux territoires. Si les marges offrent une occasion de recul par rapport à la ville et souvent de ressourcement individuel, les délaissés permettent un investissement sociétal, des pratiques collectives alternatives (Prié, 2015). Inversement, les passages évoquent la sphère intime. De même, les imaginaires associés varient. Les délaissés suscitent des imaginaires nostalgiques (jeux d'enfants dans les terrains vagues, aventures) ou de la ville future (mutations urbaines à l'œuvre). Les marges expriment plutôt un univers romantique, de déambulation et de contemplation à l'écart de la ville. Les passages renvoient à l'intimité d'autrui, c'est-à-dire aux multiples vies privées qui se révèlent dans cet univers du proche, aux espaces cachés, secrets.

Les ressentis varient également. Les délaissés donnent un sentiment de liberté d'agir. Les

marges suscitent des sensations de nature, des sentiments d'échappée et d'horizon. Les passages sont associés à des sensations de calme, de tranquillité, de protection. Ainsi, leur rôle territorial diffère selon leur configuration. Les délaissés inspirent des formes d'engagement plus collectives et politiques. Ils sont souvent l'enjeu d'une mobilisation temporaire par des groupes de citoyens, artistes ou militants. Les marges favorisent des expériences plus libres, plus solitaires, de ressourcement. Les passages révèlent l'intimité individuelle par contraste avec l'évocation des intériorités d'autrui. Toutes constituent une expérience alternative de la ville hors de l'espace socialement prescrit et une possibilité d'appréhender différemment le paysage.

Les franges intra-urbaines favorisent ainsi des liens entre des lieux, pratiques et imaginaires urbains et paysagers. Elles suscitent des perceptions, des représentations et des expériences spatiales qui participent de l'espace métropolitain vécu. Elles appellent dès lors, selon nous, à être considérées en tant que telles dans la conception urbaine et les projets de paysage. Ces franges intra-urbaines pourraient constituer des espaces de porosité urbaine essentiels pour révéler, lier et éprouver les lieux et leurs paysages.

Des franges intra-urbaines pour une autre projection urbaine

Les franges intra-urbaines suscitent des expériences urbaines singulières. Elles révèlent les paysages de la métropole. Elles contribuent comme tout autre espace à son existence, son expérimentation, sa transposition poétique et subjective. Elles deviennent alors un enjeu de projet urbain et paysager où se joue une forme de relation des hommes à leur environnement. Les franges intra-urbaines pourraient être abordées dans leur hétérogénéité dans les projets de transformation urbaine. À l'échelle des territoires, elles pourraient représenter une opportunité pour aborder les villes-territoires (Corboz, 2001) ou même les bio-régions (Magnaghi, 2014) à même de créer des expériences urbaines diversifiées.

Comme nous l'avons vu, les délaissés font d'ores et déjà l'objet d'investissements temporaires par des collectifs professionnels, artistiques et/ou habitants. Certains les envisagent comme des lieux d'expérimentation contre la normalisation et l'homogénéisation (Atelier d'architecture autogéré, 2007, Nicolas-Le Strast, 2013). D'autres voient la possibilité d'un agir urbain « discret », alliant ruses et tactiques décrites par Michel de Certeau (1990), à travers des stratégies de *tactical urbanism* (Bailly, 2016). D'autres encore prônent le non-faire, ainsi que la reconquête par la nature (Clément, 2003).

Si ces interventions ouvrent de nouveaux modes d'action, elles restent le plus souvent ponctuelles. Elles ne sont que rarement mises en perspective les unes avec les autres dans une approche territoriale élargie. Par ailleurs, elles s'orientent vers des pratiques collectives. La question des expérimentations individuelles, des imaginaires et ressentis associés à ces multiples franges intra-urbaines reste donc à aborder dans les projets.

Dans cette perspective, il est nécessaire de redonner une place à l'être citoyen dans sa diversité et de dépasser une notion d'habitant globalisante, ne permettant pas de révéler les diversités de rapports aux lieux et d'affects. Les conditions de l'être dans ces franges intra-urbaines peuvent être appréhendées par une meilleure connaissance des perceptions (prise de connaissance du réel par les sensations biologiques, physiques, psychologiques et culturelles), les représentations (ce qui est signifié par des formes, des figures, des images,

des signes, mais aussi par des significations associées aux espaces), les expériences (connaissance des lieux par leur pratique), mais aussi les affects (aptitude à toucher et à faire ressentir). Il importe aussi de considérer que les affects peuvent être suscités par les lieux eux-mêmes, telles ces franges qui révèlent des paysages et soulignent l'évolution constante des espaces urbains.

De même, la capacité de ces espaces à révéler les paysages urbains demanderait à être analysée, d'autant que le paysage est sémantisé et fait langage. Il crée des significations culturelles, sociales, esthétiques (formes poétiques), esthésiques (formes en relation à la subjectivité individuelle) (Corboz, 2001) et des ressentis. Il participe donc aux rapports culturel, sensoriel et affectif des individus aux espaces. Les projets urbains et de paysage pourraient considérer les franges intra-urbaines, dans leurs diversités, comme un enjeu métropolitain en mesure de révéler des expériences de villes singulières, des paysages urbains en évolution et les sentiments qui leur sont associés.

Notes

1. Fabrique active du paysage (Fact) : recherche en cours menée par Emeline Bailly, Hervé Duret et Théa Manola, dans le cadre d'un programme de recherche Picri-Région Île-de-France, avec le soutien de la Drac Île-de-France, Plaine Commune et la ville de L'Île-Saint-Denis, et avec le concours de l'association Bellastock, et coordonnée par Emeline Bailly.
2. Les personnes choisies selon un équilibre de genres, de classes d'âge, de lieux d'habitation, de catégories socioprofessionnelles, de répartition entre habitants et usagers ont été identifiées pour une part par la municipalité et pour une autre part en allant à leur rencontre sur le site étudié.
3. Bellastock est une association d'architecture œuvrant pour la valorisation des territoires et de leurs ressources, notamment autour du réemploi de matériaux pour l'élaboration de prototypes architecturaux.

Emeline Bailly

Docteure en urbanisme, elle est chercheuse au Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB)/Université Paris Est depuis 2010 et chercheuse associée à Lab'urba/École d'urbanisme de Paris. Ses recherches actuelles portent sur la conception urbaine durable et les concepts de paysage, d'espaces publics et de qualité urbaine.

Courriel : emeline.bailly@cstb.fr

Bibliographie

Atelier (L'), *La Forêt des délaissés*, Institut français d'architecture, Paris, Caisse des dépôts et consignations, 2000.

Atelier d'architecture autogérée, Petcou, C., Petrescu, D., « Acting Space: transversal notes, on-the-ground observations, and concrete questions for us all », *Urban ACT*, Paris, AAA-PEPRAV, 2007.

Bailly, E., « Les politiques urbaines à l'épreuve du tactical urbanism », *Revue Play Urbain*, Strasbourg, Hautes Écoles du Rhin, à paraître 2016.

Bailly, E., Wakeman, R., Duret, H., Paquot, T., Prié, V., « L'enjeu du paysage commun », Paris, Programme paysage et développement Ddurable 2 du MEDDE, 2014.

Bailly, E., « Poétique du paysage urbain », *Métropolitiques*, Paris, février 2013, URL : <http://www.metropolitiques.net>

Bonin, S., « The concept of urban lisiere and its application in Reunion Island », dans Lambertini, A. (dir.), *The role of open spaces in the transformation of urban landscapes*, Bologne, Editrice Compositori, 2013.

Clément, G., *Manifeste du Tiers Paysage*, Paris, Éditions Sujet /Objet, 2003.

Agence Coloco et Clément, G., « Étude stratégique urbaine et paysagère de gestion des délaissés », étude urbaine pour la ville, Montpellier, 2009.

Corboz, A., *Le Territoire comme palimpsestes et autres essais*, Paris/Besançon, Les Éditions de l'imprimeur, 2001.

De Certeau, M., *L'Invention du quotidien*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 1990.

Handke, P., *Mon année dans la baie de personne*, Paris, Gallimard, 1994.

Lefebvre, H., *La Révolution urbaine*, Paris, Gallimard, 1970.

Nicolas-Le Strat P., *Quand la sociologie entre dans l'action, la recherche en situation d'expérimentation sociale, artistique ou politique*, Sainte Gemme, Presses universitaires de Sainte

Gemme, 2013.

Magnaghi, A., *La Biorégion urbaine. Petit traité sur le territoire bien commun*, Paris, Eterotopia France, coll. « Rhizome », 2014.

Maldiney, H., *Art et Existence*, Paris, Éditions Klincksieck, coll. « Esthétique », 2003.

Maumi, C., *Usonia ou le mythe de la ville nature américaine*, Paris, Les Édition de la Villette, coll. « Penser l'espace », 2009.

Nouvel, J. et associés, « 11- Intensifier les lisières, rapport Atelier international du Grand Paris », Paris, AIGP, p. 118-125, 2014, URL : <http://www.ateli>

Observatoire départemental de la biodiversité urbaine, « Les friches urbaines, des espaces à fortes valeurs patrimoniale et écologique caractéristiques des friches urbaines sur le territoire de Plaine Commune », département de Seine-Saint-Denis, 2014.

Prié, V., « Questionner le commun par l'agir écologique. Réappropriations et expérimentations citoyennes dans les délaissés urbains », École d'urbanisme de Paris, université Paris 12, thèse en cours sous la direction de G. Faburel et T. Paquot.

Rolin, J., *La Clôture*, Paris, Gallimard, coll. « Folio poche », 2004.

Sennett, R., *La Conscience de l'œil*, Lagrasse, Verdier poche, 2009.

Vanbutsele, S. et Declève, B., « La lisière des espaces ouverts : support de densification qualitative des métropoles », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, « Débats et Perspectives », mars 2015, consulté le 16 août 2015, URL : <http://vertigo.revues.org/15700>.